

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 novembre 2023 à 20h30

Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation

11. Evolution de l'emploi de directeur adjoint des services techniques- responsable du service des bâtiments à des contrats de trois ans

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal (ou autre assemblée) de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

En juillet 2023, le conseil municipal a ouvert l'emploi de directeur adjoint des services techniques-responsable du service des bâtiments au grade d'ingénieur à temps complet.

Pour permettre le recrutement d'un agent sur le poste de Responsable de la transition énergétique et des bâtiments/Adjoint au DST, il est proposé de créer un poste sur les grades d'ingénieur et d'ingénieur principal à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires.

La loi élargit les cas de recours au contrat pour occuper à titre permanent des emplois permanents. Il est désormais possible de recruter par contrat sur les emplois de catégories A, B et C (et non plus seulement de catégorie A) lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient. Il est précisé que ce poste sera susceptible d'être pourvu par un agent contractuel, sur la base des articles L332-8, L332-9, L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique. Il vous est proposé de délibérer sur la possibilité d'ouvrir cet emploi à des contrats de 3 ans renouvelables conduisant à un CDI à l'issue de la période de 6 années.



Les missions de ce poste sont :

- Assurer le pilotage et le management de 35 agents en s'appuyant sur 5 encadrants (travaux en régie, transition énergétique, fêtes et manifestations, ménage et mécanique) ;
- Participer à la conception d'un plan stratégique de gestion du patrimoine bâti et des économies d'énergies, notamment au travers la mise en œuvre du décret tertiaire et d'un plan pluriannuel d'investissement de maintenance et d'amélioration du patrimoine existant en tenant compte des orientations stratégiques ;
- Participer à la réflexion sur l'organisation et le fonctionnement de la direction des services techniques composée en plus du service espace public et du bureau d'étude ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de l'évènementiel par le management de l'équipe fêtes et manifestation en lien avec le service espace public ;
- Recueillir des données, analyser des besoins et élaborer des diagnostics, préprogrammes et programmes de travaux sur les projets de la collectivité en lien avec les partenaires financiers et les usagers à associer ;
- Concevoir des projets, notamment ceux réalisés en régie ou avant le lancement des marchés de maîtrise d'œuvre ;
- Participer à la dynamique de la collectivité au travers des opérations travaillées en mode projet et participer à la rédaction des procédures d'intervention (schéma directeur immobilier, suivi des sinistres).
- Concevoir et suivre les plans de financement (achat et travaux) et rechercher des financements auprès des partenaires publics (subventions) avec le chargé de contractualisation ;
- Superviser des projets et représenter le maître d'ouvrage (suivi des chantiers afin de vous assurer de la qualité du travail et du respect des délais) ;
- Monter, planifier, coordonner des opérations de constructions neuves et piloter des opérations de maîtrise d'œuvre ;
- Faire appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les bâtiments ;
- Rédiger des marchés publics (travaux, maîtrises d'œuvre, études techniques diverses...),
- Assurer la gestion administrative et budgétaire du service,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 24 Octobre 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De créer un emploi de responsable de la transition énergétique et des bâtiments/Adjoint au DST à temps non complet (28h hebdomadaires) sur les grades d'ingénieur et d'ingénieur principal.
- D'adopter les modifications au tableau des emplois et des effectifs pour permettre l'ouverture des recrutements sur cet emploi aux conditions de l'article L 332-8 -2 du code général de la fonction publique,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231113-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023

Affichage : 13/11/2023

Délibération n°2023/11/06/11 du 6 novembre 2023 à 20h30

- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	45	9
Vote Pour	45	9
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

L'adjointe au Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 09

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 09

Nombre de membres absents: 02

Le 06 Novembre 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, adjointe au Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 31 octobre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 31 octobre 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Odile MOREL
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Samuel BINET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231113-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023

Affichage : 13/11/2023

Délibération n°2023/11/06/11 du 6 novembre 2023 à 20h30

MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine	<input checked="" type="checkbox"/>			
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231113-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2023

Affichage : 13/11/2023

Délibération n°2023/11/06/11 du 6 novembre 2023 à 20h30